

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **12 février 2025**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **24**
Nombre de pouvoirs : **4**

Le dix-neuf février deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 24 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Était absent 1 membre du Conseil Municipal :

Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI.

Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :

Mme Marilou PADILLA-RATELADE à Mme Nicole BERTHON ; Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Adrien SEIXAS ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20250219-012

Matière : 7.5.6 - Finances locales – subventions – demandes de subventions de la collectivité

Objet : MUSEE DU PAYS D'USSEL – PROJETS « 2025 » – AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER DES CONVENTIONS ET A SOLLICITER LE SOUTIEN FINANCIER DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU LIMOUSIN

Considérant les projets du Musée du Pays d'Ussel pour l'année 2025 portant sur :

- des expositions temporaires,
- des catalogues d'exposition,
- une campagne de restauration et de conservation préventive,
- un programme d'animations culturelles et d'activités pédagogiques comprenant les stages de lithographie pendant l'été, des soirées contes ou autres spectacles, des ateliers d'occitan, des visites, des « apéros art et histoire », et des actions d'éducation artistique et culturelle,
- une résidence d'artiste à l'atelier de lithographie,
- des acquisitions d'œuvres selon l'offre du marché,
- une adhésion au Conseil des musées en Nouvelle-Aquitaine Aliénor,
- un partenariat avec l'office de commerce et d'artisanat de Haute-Corrèze,
- un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour,
- un contrat de maintenance pour le logiciel de catalogage de la bibliothèque (Afi Nanook).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- solliciter le soutien financier le plus élevé possible de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin ;
- signer les conventions de partenariat nécessaires à la réalisation de ces projets ;
- signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 19 février 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA